

2008-09 — Le Plan directeur

Sous la direction du cabinet SMT, le plan directeur de l'ÉE a été élaboré par un groupe de Dt.P. ayant différents domaines d'exercice, des membres du Comité de l'AQ de l'Ordre (composé de Dt.P. et de membres du public) et de membres du personnel de l'Ordre. Le contenu de l'examen de l'exercice ou par les pairs est fondé sur :

- les *Compétences essentielles des diététistes au Canada* (2007)
- les *Normes professionnelles des diététistes au Canada*
- le *Règlement sur la faute professionnelle*
- des entrevues d'autres Dt.P. et intervenants

2009 - Questions de l'entrevue et du sondage

Les questions axées sur le comportement de l'entrevue et du sondage de l'ÉE sont en cours d'élaboration. Les questions du sondage permettront de recueillir les commentaires des clients et des pairs des Dt.P.

PROCHAINES ÉTAPES - CETTE ANNÉE, NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE

Nous sommes ravis d'avoir atteint cette étape importante. Jusqu'à présent, plus de 350 Dt.P. ont participé à la révision de l'ÉE. Toutefois, en 2009, nous aimerions inviter un plus grand nombre d'entre vous à participer au processus en vue de :

- passer en revue les questions de l'entrevue et du sondage de l'ÉE;
- de tester les outils de l'ÉE;
- de recevoir Sue Behari McGinty, gestionnaire du programme de l'AQ, à votre lieu de travail au printemps pour vous assurer que l'ÉE est réaliste et pratique pour les Dt.P. dans différents domaines et milieux d'exercice de la profession.

Si vous voulez passer en revue les questions, mettre à l'essai les outils de l'ÉE ou recevoir Sue à votre lieu de travail, veuillez envoyer un courriel à beharis@cdo.on.ca, ou téléphoner au 416-598-1725/1-800-668-4990, poste 233.

ÉTAPES DE L'ÉVALUATION DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

ÉTAPE 1 : SÉLECTION ALÉATOIRE

Une fois par année, des Dt.P. sont sélectionnées au hasard parmi les Dt.P. admissibles à participer à l'ÉE.

ÉTAPE 2 : NOTIFICATION ET QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE

Les Dt.P. sélectionnées en vue de participer à l'ÉE en sont informées et invitées à remplir un questionnaire d'évaluation préliminaire pour fixer le contenu de l'évaluation et déterminer la pertinence des sondages de diverses sources.

ÉTAPE 3 : SÉLECTION DE L'ÉE

Les réponses au questionnaire d'évaluation préliminaire permettront d'établir le contenu de l'évaluation. Celle-ci comprendra des questions d'ordre général ainsi que des questions portant sur le domaine d'exercice du membre. Le processus pourrait comprendre des sondages de diverses sources.

ÉTAPE 4 : L'ENTREVUE

L'entrevue de l'ÉE, dont la date est fixée par l'évaluateur et le membre, a lieu. L'examen peut comprendre une analyse de

dossiers ainsi qu'une entrevue selon le domaine d'exercice du membre.

ÉTAPE 5 : SONDAGES DE DIVERSES SOURCES

Le cas échéant, le membre repère les clients, homologues et pairs qui devront participer à un sondage de rétroaction pour évaluer le rendement du membre dans des domaines d'exercice préétablis. Dans le cadre du sondage de rétroaction de diverses sources, le membre évalué remplit également une autoévaluation. L'Ordre s'assure que les sondages ont été remplis.

ÉTAPE 6 : LES RÉSULTATS SONT COMPILÉS ET PRÉSENTÉS DANS UN RAPPORT

Un rapport sur les résultats de l'entrevue et des sondages de rétroaction de diverses sources sera rédigé et distribué au membre et au Comité de l'AQ.

ÉTAPE 7 : DÉCISION ET COMMUNICATION DES PROCHAINES ÉTAPES

Le Comité de l'AQ passe en revue le rapport de chaque membre évalué et détermine si ce dernier satisfait aux normes évaluées ou a besoin de se perfectionner. La décision est communiquée au membre.